



LA CROIX ROUGE N'EST PAS UNE DÉCHÈTERIE

*Stop aux dépôts sauvages
devant les locaux de la
Croix Rouge !*

Les personnes qui se «débarrassent» ainsi de leurs affaires ne font pas une bonne action et ne rendent pas service non plus ; cela accapare des bénévoles, qui auraient pu être disponibles pour d'autres missions, plutôt qu'évacuer des sacs poubelles.

*Car tout ce qui est déposé «à la sauvage» est systématiquement jeté : affaires exposées aux intempéries, aux animaux errants, etc. donc **inexploitables et invendables !!!***

Vos dons sont toujours les bienvenus mais les dépôts doivent se faire sur rendez-vous aux heures d'ouverture de «La Boutique».

«La Boutique» est une boutique de seconde main. Elle est ouverte à tous, pas seulement aux bénéficiaires ; vous y trouvez des vêtements pour femme, homme, enfants, bébés, des accessoires (sacs, ceintures, foulards...) ainsi que des articles de décoration, de la vaisselle, des bijoux et de nombreux jouets.

Les articles vendus sont le résultat d'un tri et de vérifications rigoureuses sur l'état des objets ou vêtements donnés.

La recette est entièrement réinvestie dans l'achat de produits alimentaires et d'hygiène pour les bénéficiaires de la Croix Rouge du Pays Houdanais, et pour les personnes sans-abris rencontrées lors des maraudes.

La Boutique

24, rue des Jeux de Billes 78550 Houdan

(1^{er} étage du bâtiment « Le Foyer » en arrière de la Salle des Fêtes)

Horaires :

mercredi et jeudi de 14h à 17h

vendredi 10h à 12h30 et de 14h à 17h

samedi de 10h à 12h30

Renseignements/prise de RDV pour les dépôts : 07 45 00 64 96

HOUDAN URBAN TRAIL



Le RaidSica, premier urban trail à Houdan pour aider une classe de 3^{ème} du collège François Mauriac à financer son prochain voyage à Baila en Casamance, a été **une grande réussite.**

Près de 400 inscrits pour cette première édition de quatre courses, dont une de 10kms qui a emprunté rues, escaliers, ruelles, cours du centre-ville, faisant découvrir aux coureurs les petits secrets et les monuments de notre charmante ville. Les petits avec leur course de 1km ont aussi pris beaucoup de plaisir.

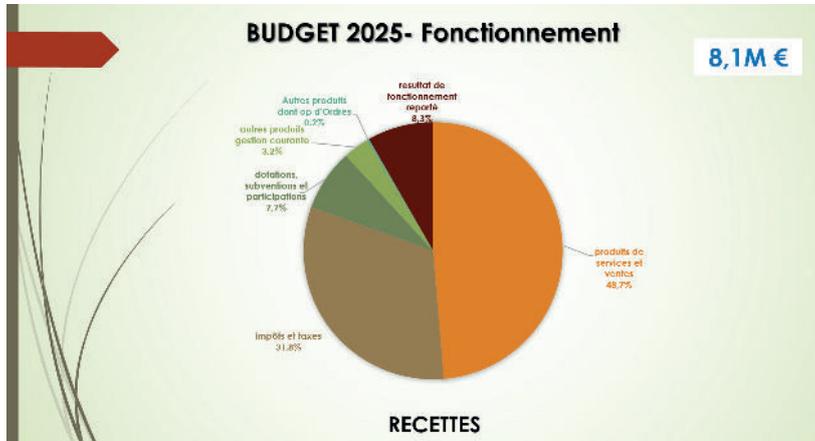
Bravo à Guillaume Trideau, l'infatigable professeur de gym qui organise ce voyage et se démène pour résoudre toutes les difficultés et obstacles administratifs, financiers et qui a le soutien unanime des élus de la commune. Un grand merci à lui et tous les bénévoles.



TAUX COMMUNAUX

	ANNEE 2025	ANNEE 2024
TFPB - Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	23,09%	22,86%
TFPNB - Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	47,96%	47,48%
TH - Taxe d'Habitation (Résidences secondaires et logements vacants)	9,91%	9,81%

BUDGET 2025



Houdan, comme toutes les autres villes et villages de France est appelée par le gouvernement à s'associer à la réduction du déficit de la France et par conséquent de sa dette.

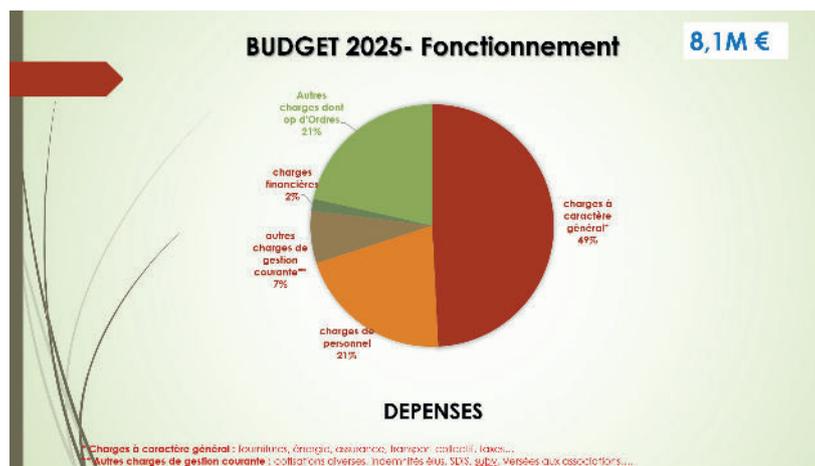
Alors, pour cela, l'État réduit les dotations aux communes, diminue les subventions pour investissement, augmente les prélèvements, augmente les cotisations sociales sur les personnels communaux, ...

Dans le même temps, **les exigences des populations et la demande de services s'accroissent**, sans que l'ensemble des habitants ne contribuent plus au financement local, depuis que la taxe d'habitation a été supprimée.

L'élaboration budgétaire est difficile si on veut à la fois assurer un bon niveau de service, dégager de l'autofinancement pour l'investissement et **ne pas augmenter exagérément le seul impôt local qui reste** : le foncier bâti.

Le conseil a donc choisi de contenir à 1% l'augmentation du taux des impôts locaux qui s'ajoute à l'augmentation de 1,7% des bases décidée par l'État dans la loi de finances.

Au total, nos recettes fiscales locales suivront le taux officiel de l'inflation 2024, mais **les communes subissent une inflation supérieure** car leurs dépenses sont avant tout des masses salariales et de l'énergie.



NOUVEAUX HABITANTS



Le 4 avril, notre maire a eu le plaisir de recevoir les nouveaux habitants de notre commune. Cette rencontre conviviale a débuté par un petit déjeuner, puis une balade à travers la ville, permettant aux participants de découvrir les lieux emblématiques, les équipements municipaux, ainsi que l'histoire et les projets en cours.

La rencontre s'est poursuivie autour d'un verre chaleureux, propice aux échanges entre les habitants, les élus et les partenaires locaux. Une occasion de renforcer les liens et de souhaiter officiellement la bienvenue dans un moment de partage apprécié, qui reflète l'esprit d'accueil et de proximité de notre ville.

Le budget 2025 permettra d'effectuer les travaux d'aménagement des abords de l'école, l'aménagement du tronçon habité du chemin de la Croix aux Pèlerins, les études de rénovation de la rue des Vieilles Tanneries, de continuer la rénovation de l'église et du donjon, de faire les études concernant le devenir de la salle des fêtes et assurer des tas de choses ordinaires (réfection des enrobés de certains trottoirs, signalisations horizontales et verticales, ...).

Nous sommes heureux de continuer dans la durée à contenir le taux communal des impôts locaux. Ces taux n'ont augmenté que de 15 % depuis 1995.



LA SAUR, NOUVEAU DÉLÉGATAIRE DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Tarifs Abonnés Eau potable proposés (avec évolution depuis 2023) :

redevance consommation	2023 délibération 11/03/2013			2024 délibération 11/02/2024			2025 délibération du 09/04/2024		
	Part délégataire	Part collectivité	Total redevance	Part délégataire	Part collectivité	Total redevance	Part délégataire	Part collectivité	Total redevance
Part fixe annuelle DN (€/an)	18,12	24,15	42,27 €	0	42,27	42,27 €	20,00 €	24,15 €	44,15 €
Part variable 0-20 m ³	0,06	0,05	0,11 €	0	0,11	0,11 €	0,06 €	0,05 €	0,11 €
Part variable 21-80 m ³	1,17	0,32	1,49 €	0	1,49	1,49 €	1,17 €	0,32 €	1,49 €
Part variable 81-120m ³	1,45	0,45	1,90 €	0	1,9	1,90 €	1,46 €	0,45 €	1,91 €
Part variable 121-5 999 m ³	1,55	0,55	2,10 €	0	2,1	2,10 €	1,67 €	0,43 €	2,10 €
Part variable au-delà de 6 000 m ³	1,28	0,32	1,60 €	0	1,6	1,60 €	1,21 €	0,39 €	1,60 €

La gestion de la distribution de l'eau potable a subi quelques changements dans son organisation.

Gérée durant de longues années par le groupe Suez, cette distribution a été confiée durant une période transitoire à la société Saur dans le cadre d'un marché de prestations. Cette période a été nécessaire pour organiser une consultation de délégation de services public (DSP). La même société Saur a été lauréate de cette DSP pour une durée de 8 années à compter du 1^{er} mars 2025. **Ce passage d'un marché de prestations à une délégation de services a changé la structure du prix de l'eau, sa valeur étant elle à peu près constante.**

Une lettre circulaire sera prochainement adressée pour expliquer ces modifications et les dates auxquelles les consommations ont été relevées.

Dès la mise en place du nouveau délégataire, le changement de l'ensemble des compteurs a été engagé avec la mise en place de la télérelève.

DÉPART



Clotilde Ahouansou, Directrice Générale des Services, quitte notre commune après quatre années d'activité.

Avec les équipes de la mairie, elle a rendu opérationnel le lancement de la deuxième tranche de rénovation de l'école, lancé et amené à son ouverture le parking du Mont Rôt, elle a assumé toute la mise au point et le lancement du stationnement payant, déroulé tout le programme « Petite Ville de Demain ».

Élus, personnels, partenaires ont tenu à la remercier autour d'un pot de départ, départ pour la Communauté d'agglomération de Dax où elle prendra la direction de l'Aménagement.

Nous lui souhaitons avec sa famille une bonne intégration dans cette région de France et une réussite professionnelle au service des publics locaux.

CARNAVAL



Beaucoup de monde dans les rues sous un magnifique ciel bleu pour célébrer le carnaval de Houdan !

Le défilé a été rythmé par l'énergie festive d'une batucada brésilienne TIMBAO qui a enchanté petits et grands.

Les Poppins étaient à nouveau au rendez-vous cette année, costumées sur le thème des fleurs, des fruits et des légumes.

Nous avons aussi eu le plaisir de retrouver le RCPE de la CCPH, la crèche La Souris Verte, l'Alliance Judo, ainsi que l'école Jeanne d'Arc, dont les élèves, présents à l'école le samedi matin, ont pu pleinement participer à cette belle fête.

Mais aussi de nombreuses familles, enseignants, commerçants et habitants de tous âges venus défilé ou applaudir tout au long du parcours !

Côté déguisements, il reste encore de la place pour la créativité chez les adultes, ce serait formidable de voir encore plus de participants costumés l'an prochain !



À VENIR

15 juin

Fête de la Nature

Organisée par Hou?dan la Nature
Ferme Deschamps

20 juin

Fête de la musique

Feu de la Saint Jean

Nocturne des commerces



Samedi 28 juin

Concert de la Saint Christophe

Marché nocturne

Place de la Tour

dimanche 29 juin

Défilé de la Saint Christophe

Départ 10h cour de l'Hôpital

Pour la Saint Christophe, nous mettons encore le Brésil à l'honneur lors du défilé : décorez votre voiture ou créez un char inspiré du Brésil : faites danser nos rues avec des chars et des véhicules hauts en couleur ! Mettez de l'ambiance avec de la musique entraînante, des costumes flamboyants et surtout... votre enthousiasme débordant ! Que vous soyez seul, en famille, entre amis ou avec votre association, tout le monde peut participer !



TRAVAUX



L'accotement et le drain permettant d'évacuer les eaux pluviales le long des conteneurs enterrés route de Champagne ont dû être refaits. Cette réparation va ainsi éviter que l'eau de pluie ne vienne se déverser dans les conteneurs, les rendant inutilisables, et va faciliter l'accès des riverains usagers et du SIEED. Cette réparation imprévue mais nécessaire a coûté 9 550 € TTC.



La période des vacances d'été va être mise à profit pour réparer quelques portions de trottoirs en mauvais état.

DES MURS QUI S'EFFONDRENT



Le mur proche de la tour Jardet s'est effondré. Ce phénomène est probablement dû aux eaux de pluie très abondantes ces derniers mois qui se sont infiltrées en suivant des racines d'arbustes et fragilisant ainsi les joints anciens à la chaux.

Il faut maintenant reconstruire le mur, mais la première étape est de savoir à qui en incombe la responsabilité ; c'est-à-dire de savoir s'il s'agit d'un mur mitoyen ou non. Un bornage contradictoire par un géomètre expert a été sollicité à cet effet. Ensuite, le mur en question étant dans le périmètre de la Tour Jardet qui est un site historique, il va falloir soumettre le projet de reconstruction à l'organisme en charge. **Toute cette procédure explique pourquoi les choses n'avancent pas aussi vite que souhaité.**

Un phénomène identique s'est produit sur le mur de la Salle des Fêtes séparant les parcelles situées au sud.

